

AGETIP

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Programme Economique Régional de l'UEMOA

**Programme d'Aménagements Hydrauliques Multi Usages Pour la
Sécurité Alimentaire au Sénégal**

Sollicitation d'expressions d'intérêt

**Services de consultants pour les études techniques,
environnementales et sociales, la préparation des dossiers d'appel
d'offres, le contrôle et la supervision des travaux de réalisation
d'aménagements hydrauliques multi-usages à Touba Dior dans la
Commune de Mérina Dakhar (Département de Tivaouane, Région
de Thiès).**

Date : 22 janvier 2015

Avis n°002/15

- 1. L'UEMOA dans le cadre du rapprochement de l'intégration vers
les peuples et de l'exécution de son Programme Economique
Régional (PER) de lutte contre la pauvreté, décide de mettre à la
disposition de la République du Sénégal le Programme Régional
d'Aménagement Hydraulique Multi Usages pour la sécurité
alimentaire afin de permettre aux communautés cibles d'accéder
dans les meilleures conditions à l'eau potable et aux
aménagements, d'en maîtriser elles-mêmes la gestion dans la
durabilité par l'implication et la responsabilisation des
populations bénéficiaires.**

**C'est dans ce cadre que le gouvernement du Sénégal a obtenu
du Programme régional d'aménagements Hydrauliques multi
usages un financement pour la réalisation de forages multi
usages participant ainsi à la promotion de la maîtrise de l'eau et
à l'amélioration des performances de l'agriculture sénégalaise à
travers la mise en œuvre d'activités agricoles concourant au**

renforcement de la sécurité alimentaire et génératrices de revenus additionnels aux populations rurales et a délégué sa mise en oeuvre à l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi (AGETIP).

2. Les services pour lesquels les consultants sont invités à manifester leur intérêt consistent à assurer les missions d'études techniques, environnementales et sociales, la préparation des dossiers d'appel d'offres, le contrôle et la supervision des travaux d'aménagements hydrauliques multi-usages composés de :

- _ forages à gros débit équipés en moyen d'exhaure (station solaire et/ou thermique)**
- _ châteaux d'eau et accessoires**
- _ ouvrages de distribution (réseau d'alimentation en eau potable)**
- _ ouvrages d'adduction (réseau de refoulement de l'eau au château et regard)**
- _ parcelles aménagées,**
- _ systèmes d'irrigation,**
- _ abreuvoirs,**
- _ étangs piscicoles,**

3. L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics contre le sous-emploi (AGETIP), agissant à titre de Maître d'Ouvrage délégué pour le compte du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, invite les bureaux d'études admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services sus indiqués en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services:

- Etre domicilié dans un pays membre de l'UEMOA**
- Brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues en nature (réalisation de forages à gros débit**

équipés, d'ouvrages de distribution et d'aménagements hydro-agricole en surface, etcé) et en montant ;

- **Capacités techniques et de gestion de la firme ;**
- **Capacités administratives et financières ;**
- **Expériences semblables des dix dernières années;**
- **Référence de clients ;**
- **Et toute information jugée pertinente.**

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

- 4. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives de l'UEMOA.**

Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante, et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection indiquée dans la demande de propositions.

- 5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :**

AGETIP : Boulevard Djily MBAYE x Béranger FERRAUD

**B.P. 143 ï Téléphone : (221) 33 839 02 02ï FAX (221) 33 821 04 78
Dakar**

et aux heures suivantes : 8 H 00 à 17 H 00 GMT ou consulter ce même avis de manifestation d'intérêt à partir du site Agence :

www.agetipsenegal.org

Auprès de Mamadou DIASSE et Alioune Badara Dieng; adresses mail : mdiasse@agetip.sn ou adieng@agetip.sn

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le jeudi 12 février 2015 à 15 heures